

## ANNEXE

### Principales questions et idées fausses sur le don de moelle osseuse

#### **Pourquoi a-t-on besoin de greffes de moelle osseuse ?**

La greffe de moelle osseuse peut représenter un véritable espoir de guérison pour les malades atteints de maladies graves du sang. Chaque année, plus de 2 000 personnes ont besoin d'une greffe de moelle osseuse. Les leucémies représentent la première indication pour la greffe de moelle osseuse. De nombreuses autres maladies graves du sang peuvent aussi être soignées par une greffe : les lymphomes non Hodgkinien (une tumeur maligne du système lymphatique), aplasie médullaire (arrêt du fonctionnement de la moelle osseuse) et déficits immunitaires congénitaux touchant des enfants –pour ces derniers c'est le seul traitement curatif.

#### **Pourquoi a-t-on besoin de nouveaux donneurs ?**

Pour qu'un malade soit greffé, il faut trouver un donneur avec un système HLA compatible ; sinon la greffe échoue. Aujourd'hui, près de 180 000 personnes sont inscrites sur le Registre français, volontaires pour donner leurs cellules de moelle osseuse. Mais les malades et leurs médecins ont besoin que davantage d'individus deviennent donneurs. Il s'agit de remplacer les anciens donneurs atteints par la limite d'âge (60 ans) et de diversifier et enrichir les profils génétiques enregistrés. Les hommes jeunes (18-40 ans) et les personnes d'origine géographique variée sont plus particulièrement recherchés pour répondre aux besoins des malades, même si tous les profils de donneurs sont bénéfiques pour les patients

#### **Peut-on donner sa moelle osseuse autrement que par prélèvement sous anesthésie ?**

Il existe 2 modes de prélèvement des cellules de la moelle osseuse : par prélèvement direct dans l'os du bassin et par prélèvement dans le sang (par cytophérèse). Ce mode de prélèvement est actuellement le plus courant. C'est le médecin greffeur qui détermine le type de cellules à prélever et donc le mode de prélèvement, en fonction de la pathologie et de l'âge du malade. Néanmoins, pour être inscrit sur le Registre national, le donneur doit accepter au minimum le principe du don de moelle osseuse et donc le prélèvement dans l'os du bassin. Quel que soit le type de prélèvement et durant tout le processus du don, le donneur est accompagné par une équipe médicale et paramédicale. Avant tout don, le donneur fait le point sur son état de santé avec un médecin du centre où il s'est inscrit. En cas de prélèvement dans l'os du bassin, le donneur rencontre quelques jours avant le prélèvement un médecin anesthésiste qui réalise un bilan pré-anesthésique, et vérifie son état de santé la veille du prélèvement. Les précautions prises avant toute anesthésie générale lors de la consultation pré-anesthésique permettent d'écarter toute prise de risque pour le donneur.

##### **> Prélèvement dans le sang (par aphérèse)**

Les cellules de la moelle osseuse sont prélevées dans le sang. Ce prélèvement d'une durée de 3 à 4 heures ne nécessite ni anesthésie, ni hospitalisation. Le donneur reçoit au préalable, pendant quelques jours, par injection sous-cutanée, un médicament. Ce dernier est identique à ce qui est fabriqué naturellement par le corps pour réguler la production de cellules du sang. Il stimule la production de cellules souches dans la moelle qui passent ensuite des os vers le sang, où elles sont récupérées. Il peut provoquer quelques symptômes mineurs de type fièvre et courbatures. Si la quantité prélevée est insuffisante au regard du besoin du malade à greffer, il arrive qu'un second prélèvement soit nécessaire, voire qu'un prélèvement de moelle osseuse doive être alors réalisé.

##### **> Prélèvement dans les os du bassin**

La moelle osseuse est prélevée en superficie dans les os postérieurs du bassin, sous anesthésie générale. Ce prélèvement nécessite une hospitalisation d'environ 48 h. Contrairement à une idée fausse qui suscite des craintes chez certains candidats potentiels au don, il n'entraîne aucun risque de dommage neurologique de type paralysie, par exemple. En effet, la moelle osseuse n'est pas du tout liée au système nerveux, contrairement à la moelle épinière avec laquelle on la confond souvent. Le volume prélevé est calculé en fonction du poids du donneur et de celui du malade. Après le prélèvement, le donneur peut présenter des hématomes au point de ponction pendant une semaine environ. Hormis les risques connus associés à toute forme d'anesthésie, le don de moelle osseuse est sans danger. Après le prélèvement, la moelle osseuse se reconstitue rapidement.

\*. *Aphérèse : prélèvement des cellules du sang nécessitant l'utilisation d'un automate d'aphérèse, appelé également « séparateur de cellules ». Les cellules extraites constituent le greffon ; les autres éléments sanguins sont restitués au donneur. Cette technique est couramment utilisée par l'Établissement français du sang pour prélever par exemple les plaquettes*

## **Est-ce vrai qu'il n'y a aucun risque d'être paralysé ?**

Les 2 modes de prélèvements, dans le sang ou dans l'os du bassin, ne font courir aucun risque de dommage neurologique au donneur, comme la paralysie, puisqu'ils ne se pratiquent pas dans la zone du corps pouvant entraîner ce type de préjudice.

Cette crainte infondée de la paralysie provient de la confusion entre moelle osseuse et moelle épinière.

La moelle osseuse est un tissu contenu dans les os plats, notamment ceux du bassin, juste sous la surface de l'os, qui assure la production des cellules souches hématopoïétiques (CSH) à l'origine des cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). La moelle épineuse localisée dans la colonne vertébrale appartient au système nerveux.

## **A quel point est-ce douloureux ?**

Pour le prélèvement dans l'os, selon les donneurs, la douleur ressentie au niveau du bassin après l'intervention est comparable à celle d'un gros hématome, comme après un « coup dans le coin d'un meuble ». Les médecins prescrivent si besoin des antalgiques et les éventuelles douleurs s'atténuent en deux à trois jours.

Les donneurs dont les cellules de la moelle osseuse sont prélevées dans le sang par aphérèse ressentent souvent des douleurs osseuses en raison des médicaments pris dans les jours précédents le prélèvement. Ces douleurs ressemblent à celles ressenties lors des poussées de croissance à l'adolescence. Ces effets secondaires cèdent en quelques jours avec des antalgiques classiques.

## **Immédiatement après le prélèvement, des aménagements sont-ils possibles pour le travail et les frais occasionnés ?**

Quel que soit le type de prélèvement, un arrêt de travail peut être prescrit par les médecins dans les jours suivants le don. La durée de cet arrêt est déterminée en fonction de l'activité de chacun et de la fatigue ressentie.

L'établissement de santé qui réalise le prélèvement prend en charge les frais d'examen afférents à ce don, la totalité des frais d'hospitalisation et d'hébergement, rembourse les frais de transport et, le cas échéant, indemnise la perte de rémunération subie par le donneur.

## **POUR DEVENIR DONNEUR : Informations et demande d'inscription**

**[www.dondemoelleosseuse.fr](http://www.dondemoelleosseuse.fr)**

**0 800 20 22 24 (appel gratuit)**



### **Contacts Presse**

#### **Presse-Papiers**

Catherine Gros / Anne de Reyniès  
Tél : 01 46 99 69 69  
[catherine.gros@pressepapiers.fr](mailto:catherine.gros@pressepapiers.fr)  
[anne.dereynies@pressepapiers.fr](mailto:anne.dereynies@pressepapiers.fr)

#### **Agence de la biomédecine**

Isabelle Bourdeau  
Tél : 01 55 93 64 98  
[isabelle.bourdeau@biomedecine.fr](mailto:isabelle.bourdeau@biomedecine.fr)

